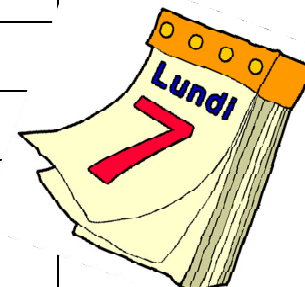


Mois de septembre 2018

Au de l'Info

DATES À RETENIR

3 septembre 2018 :	Congé pour tous. Service de garde fermé.
4 septembre 2018 :	Début du service de traiteur
12 septembre 2018, à 18 h30 :	Rencontre de parents : 1 ^{ère} , 2 ^e , 3 ^e année
12 septembre 2018 à 20 h :	Rencontre de parents : multi 3-4, 4 ^e année 5 ^e et 6 ^e année
12 septembre 2018, à 19 h15 :	Assemblée générale des parents et élection des membres du Conseil d'établissement et du représentant au Comité de parents de la commission scolaire
21 septembre 2018 :	Journée pédagogique (congé pour les élèves)
26-27 septembre 2018 :	Photos scolaires



BIENVENUE

Nous profitons de cette première parution du communiqué aux parents de l'année scolaire pour vous souhaiter ainsi qu'à vos enfants une excellente année ! Nous souhaitons aussi la bienvenue à toutes nos nouvelles familles et nous tenons à vous assurer de notre entière collaboration et de notre soutien dans la réussite éducative de vos enfants.

Au plaisir de vous rencontrer !

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

Tous les mois vous recevrez par courriel le communiqué « *Au Cœur de l'info* ». Veuillez le conserver car il contient des éléments d'information importants sur la vie de l'école. De plus, afin que tous les parents de l'école puissent le lire et y référer au besoin, il sera déposé sur le site internet de l'école.



NOUS REJOINDRE

Voici le numéro de téléphone de l'école : **(450) 467-6681**. Veuillez le conserver précieusement. En cas d'urgence et pour signaler une absence composer le 0. Ne pas oublier de donner le nom de l'enseignant(e) de votre enfant ou le groupe, la durée de l'absence ainsi que le motif de l'absence.

Adresse Internet du site de l'école: <http://aucoeurdesmonts.csp.qc.ca/>

Adresse Internet du site de la commission scolaire : <http://www.csp.ca>



RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR LES INFOS DE LA RENTRÉE

Pour connaître toutes les informations nécessaires à une bonne rentrée, nous vous invitons à consulter le site Web de la commission scolaire à l'adresse www.csp.ca. Vous y trouverez des infos sur l'admission dans les écoles, le transport scolaire, les fermetures d'école lors des tempêtes, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus.

GUIDE AUX PARENTS

Veillez lire attentivement le guide d'informations à l'intention des parents que vous avez reçu par courriel au mois d'août. Vous y trouverez une multitude de renseignements. *Le Guide aux parents* sera de plus déposé sur le site internet de l'école.



ASSURANCES

La Commission scolaire ne détient pas d'assurances accident pour ses élèves. Il est de la responsabilité des parents de souscrire annuellement au bénéfice de chacun de leurs enfants d'âge scolaire à une telle assurance auprès d'un assureur privé.

PHOTOS SCOLAIRES

Veillez prendre note que la photo scolaire aura lieu cette année les **26 et 27 septembre 2018**.



DÉBARCADÈRE

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler et de stationner dans le débarcadère entre le **24 août et le 28 juin de 7h45 à 16 heures**. Nous demandons à tous les parents de respecter ce règlement, *il en va de la sécurité de nos enfants*.



STATIONNEMENT DU PERSONNEL

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler et de stationner dans le stationnement du personnel entre le **24 août et le 28 juin de 7h15 à 16 heures**. Nous demandons à tous les parents de respecter ce règlement, *il en va également de la sécurité de nos enfants*.

LE TRAITEUR LES PETITS CHEFS

Le service de traiteur sera en fonction dès le 4 septembre vous pouvez commander par internet à l'adresse suivante : www.lespetitschefssa.com

Vous trouverez davantage d'informations concernant le service de traiteur en consultant le document joint à cet envoi.

SÉCURITÉ À BORD DES AUTOBUS

La sécurité et le bien-être des passagers étant l'objectif premier du transport scolaire, il est essentiel d'exercer une discipline adéquate pour le bénéfice de tous. Sur la base de cet énoncé, il est important de se rappeler que tout manquement aux règles de conduite ou aux mesures de sécurité est passible d'une **suspension temporaire** ou **permanente** du privilège au transport scolaire. Veuillez prendre connaissance des documents se trouvant sur le site de la CSP au : www.csp.ca dans l'onglet info-autobus.



Nous vous invitons à consulter la brochure « En route vers l'école en toute sécurité » sur le site de la CSP : <http://csp.ca/articles/en-route-vers-lecole-en-toute-securite/>.

DÉCLARATION AU 28 SEPTEMBRE

Nous comptons sur votre collaboration afin que votre enfant soit **présent à l'école le vendredi 28 septembre 2018** afin de faciliter l'opération de déclaration de la clientèle au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. (MEES)

PAIEMENT PAR INTERNET

Nous vous informons que dorénavant, après un premier avis au payeur, des frais administratifs de 15 \$ seront facturés au dossier de l'enfant pour toute autre correction due à l'utilisation du mauvais numéro de référence. Cet avis sera acheminé par courriel au payeur. Soyez attentifs et choisissez le bon compte pour vous éviter des frais !



PÉDICULOSE

Voilà un sujet qui a fait couler beaucoup de shampoing et mieux vaut prévenir!

La visite des camps de jour et les dodos plus fréquents chez les amis s'achèvent, merci de vérifier la tête de vos enfants!! Soyez vigilants afin d'éviter la visite d'amis indésirables...

Nous vous demandons de bien vouloir vérifier régulièrement la tête de votre enfant.

PROCHAINS CONGÉS

Le vendredi 21 septembre, journée pédagogique : congé pour les élèves. Le service de garde sera ouvert pour les enfants inscrits au service de garde.

MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux faisant maintenant partie de notre mode de vie, nous sollicitons votre collaboration afin de *sensibiliser* votre enfant aux règles de sécurité et d'utilisation de cette nouvelle réalité.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document « Vivre sur les médias sociaux comme dans la vraie vie » déposé sur la page d'accueil du site de la Commission scolaire www.csp.ca.



Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux. Nous vous demandons donc d'être vigilants et de vous assurer qu'aucune photo ne soit diffusée.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

CAPSULE SANTÉ

Un petit mot de notre infirmière...

Et oui déjà la rentrée!

Voici quelques éléments à retenir concernant la santé de vos enfants pour la nouvelle année qui débute.

Pour les enfants qui sont allergiques, veuillez fournir un Epipen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci empêchera de le renouveler en cours d'année. **Lors des sorties éducatives un deuxième Épipen devra être remis à l'enseignante de votre enfant.**

Pour les enfants qui présentent de l'asthme à l'effort, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume, veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant (e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.



Pour tous **les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments** : vous devez fournir la prescription et remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et superflue, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.

Sachez qu'en tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez communiquer avec moi. Bon début d'année à tous!

THERMOS

Voici un lien proposant des recettes pour les thermos :

<http://www.pratico-pratiques.com/cuisine-et-nutrition/recettes/soupe-instantanee-au-boeuf-chou-et-nouilles/15-recettes-parfaites-pour-le-thermos/?gallery=1597>

Bonne année scolaire à tous !

Marie-Claire Beauregard

Directrice

Mélanie Cadorette

Directrice adjointe